

Recommandations Politiques de la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

- **Élaborer un cadre législatif spécifique et une feuille de route pour réduire le gaspillage alimentaire dans un contexte holistique, y compris les chaînes logistiques**

Justification: L'élaboration d'un cadre législatif est considérée comme enjeu clef pour la réduction du gaspillage alimentaire. Nombreux pays ont des règlements pour éviter le gaspillage dans toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ainsi, ils visent à garantir que tous les aliments sont bien séparés du flux de déchets et sont mis à disposition pour la consommation humaine. Néanmoins, des recherches indiquent que peu de pays membres de l'OCI ont un cadre législatif relatif au gaspillage alimentaire, tels que le Qatar, la Turquie, l'Égypte, le Pakistan et l'Indonésie.

A cet égard, les pays membres de l'OCI, qui n'ont pas de cadre juridique sur le gaspillage alimentaire, peuvent élaborer un cadre juridique et une feuille de route pour le gaspillage alimentaire. Avant cela, les pays membres devraient évaluer le niveau de gaspillage en général ainsi que pour des groupes de produits et des secteurs spécifiques afin qu'ils puissent concentrer leurs efforts sur les zones où il y a plus de gaspillage. Ce faisant, les pays membres contribueraient également à la réalisation du but 12.3 de l'objectif de développement durable qui est « D'ici 2030, réduire de moitié le gaspillage mondial par habitant au niveau des détaillants et des consommateurs et réduire les pertes de nourriture dans les chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ».

- **Promotion des banques alimentaires et des réseaux de distribution alimentaire**

Justification: La création des banques alimentaires et des réseaux de distribution alimentaire est considérée comme l'un des principaux moyens de réduire le gaspillage alimentaire à la fois à l'échelle globale et dans les pays membres de l'OCI. Ces initiatives pourraient jouer un rôle important dans la distribution de l'excédent alimentaire aux personnes nécessiteuses. Une importante initiative réussie, à cet égard, est le modèle de la banque alimentaire égyptienne. Le programme a été lancé en 2005 et offre gratuitement plus de 17 millions de repas par mois. Ce programme a facilité la participation de plus de 400 hôtels et restaurants, allant des hôtels cinq étoiles aux cafés locaux dans le système de la banque alimentaire égyptienne.

Dans ce cadre, le développement des banques alimentaires et des réseaux de distribution aidera les pays membres à réduire le gaspillage alimentaire. En outre, la distribution d'aliments inutilement gaspillés peut également accroître l'accès à la nourriture des pauvres et peut donc aider les pays membres à parvenir à la sécurité alimentaire. Par conséquent, les pays membres sont encouragés à créer des banques alimentaires ou à améliorer l'efficacité des systèmes existants.

- **Conduire un ensemble cohérent d'initiatives et de campagnes pour accroître la sensibilisation en ce qui concerne le gaspillage alimentaire dans les chaînes logistiques et la consommation**

Justification: Le rapport de recherche mené pour cette réunion révèle qu'une proportion significative des personnes vivant dans les pays membres de l'OCI sont peu préoccupées par le

gaspillage alimentaire. Il est également mentionné que si elles avaient plus d'accès aux informations sur les impacts environnementaux liés au gaspillage alimentaire et sur les solutions qui visent à réduire le gaspillage alimentaire, cela les encouragerait à réduire le gaspillage alimentaire. Le manque de préoccupation pour le gaspillage alimentaire est applicable aux ménages et au secteur des services alimentaires. En prenant cela en compte, la réalisation des initiatives et la création de campagnes en matière de gaspillage alimentaire devraient être une priorité pour les pays membres de l'OCI. Il existe diverses campagnes et initiatives cruciales menées à l'échelle nationale et par les pays membres pour réduire le gaspillage alimentaire tels que l'initiative de l'ONU «Épargner votre nourriture», «la loi sur un seul plat» du Pakistan, «la loi sur l'aliment» de l'Indonésie et la campagne «Ne gaspillez pas votre pain» de la Turquie. Par exemple, la Turquie a mené la campagne «Ne gaspillez pas votre pain», ce qui a entraîné une réduction de 18% du gaspillage alimentaire dont le coût s'élève à 131 millions USD par jour. Les pays membres de l'OCI peuvent examiner les expériences de ces initiatives, en termes de mise en œuvre, d'évaluation et de suivi, en prenant en compte leurs contextes culturels et sociaux uniques. De plus, la participation active des acteurs concernés à toutes les étapes de l'approvisionnement alimentaire revêt une importance particulière pour le succès des campagnes/initiatives. À cet égard, les campagnes/initiatives devraient être conçues de manière à garantir la participation active des acteurs concernés, y compris les entreprises, les autorités locales et les consommateurs.

- **Établir/améliorer un Système d'Enregistrement des Fermiers pour les fermiers/organisations fermières pour offrir un soutien et une assistance sur mesure, ainsi qu'une extension et des informations de marché aux fermiers**

Justification: Le manque d'institutions/autorités où les fermiers sont enregistrés entrave la collecte d'informations sur le marché. L'enregistrement des fermiers permet au gouvernement de développer des politiques sur mesure et de collecter, d'analyser et de diffuser les statistiques, les données, ainsi que l'information liée au secteur agricole. Le système d'enregistrement pourrait également être utilisé pour octroyer et contrôler des incitations, développer un soutien personnalisé et une assistance pour améliorer les capacités de production des fermiers et de promouvoir leur accès à l'information liée aux prix indicatifs. Ceci pourrait également accroître l'efficacité et la performance du système global du marché agricole, du moment que l'information des marchés disponibles indiquerait des opportunités afin de connecter la production agricole avec le traitement, la valeur-ajoutée, et les activités post-récoltes, et éventuellement la consommation.

- **Développer des politiques/programmes/mécanismes pour améliorer l'accès rapide des fermiers aux contributions de qualité (par ex. grains, pesticides, engrais et autres ingrédients essentiels) en vue d'accroître la qualité, la quantité et le lancement sur le marché de produits finis**

Justification: De nombreux petits cultivateurs et fermiers de petites exploitations ont un accès limité aux contributions certifiées et de haute qualité, et souvent ont uniquement accès à des imitations ou de la mauvaise qualité. Les gouvernements pourraient développer et superviser les autorités (ou re-mandater l'un d'entre eux) qui seraient responsables d'assurer la qualité, de la distribution des contributions (par ex. nutriments, grains, fertilisants, pesticides et équipements)

et accorder une certification aux produits importés et locaux. Ceci aiderait également à accroître la productivité globale et la performance du système du marché agricole tout entier.

- **Fournir un soutien au développement des capacités et des formations aux fermiers et aux associations de fermiers afin d'accroître leur accès aux capacités de stockage et d'entreposage**

Justification: Le manque de stockage et d'entrepôt, et d'installations post-récoltes oblige les fermiers à vendre leurs produits immédiatement après la récolte. Ceci mène à un surplus de produits pendant la période post-récolte et résulte en de prix plus bas. Les systèmes d'entreposage et de stockage facilitent l'accès des petits cultivateurs aux installations de stockage, ce qui leur permettrait de stocker et de vendre leurs produits lorsque l'offre est (plus) faible et donc les prix sont meilleurs. De plus, les installations de stockage augmentent également l'accès des petits cultivateurs aux crédits (stockage et produits comme formes de collatéraux).

Les coopératives agricoles peuvent créer leurs propres entrepôts. La clé du succès des coopératives réside dans la participation directe des producteurs premiers grâce à des accords de propriétés ou contractuels soutenus par le pouvoir de marché commun des producteurs des éléments de transformation, de commercialisation et de distribution en aval du système de marché agricole. Sans cela, les producteurs ne sont que des afficheurs de prix et recevront des bénéfices/profits très limités du système du marché.

- **Etablir/améliorer la traçabilité des ingrédients et des contributions, ainsi que la normalisation et la certification des produits destinés aux marchés afin d'améliorer la sécurité et la commercialisation des produits agricoles tant sur le marché local qu'international**

Justification: La traçabilité des aliments dans le système de marché est critique à la sécurité alimentaire et pour une stratégie plus large, et également pour des objectifs de contrôle du marché. Le fonctionnement d'un système de marché plus large est considérablement freiné sans traçabilité dans les chaînes logistiques. Un système de traçabilité pourrait capaciter les institutions du marché agricole à tracer les fermiers ou les zones qui ne se conforment pas aux exigences d'exportation en termes de normalisation, sécurité alimentaire et de mesures sanitaires et phytosanitaires. Une normalisation qualifiée des produits, complément essentiel de la traçabilité (par ex. taille, volume et ingrédients) est requise pour améliorer l'accès au marché pour les petits cultivateurs producteurs. Les systèmes de traçabilité fondés sur le cadre réglementaire sanitaire, phytosanitaire, nutriments et sécurité alimentaire (comme un système d'identification des animaux) contrôle de nutriments et l'établissement d'un registre alimentaire pourrait être une étape importante afin de développer la capacité de surveillance des chaînes logistiques.